



Les Pratiques Valorisées sont des options, qui peuvent être choisies librement par l'étudiant parmi une liste de propositions au sein de la Maison des Langues, du Suaps ou du Service Culturel.

## Accès à l'outil

- Depuis l'ENT <https://www.u-picardie.fr/ent/> dans l'onglet «Scolarité et vie étudiante»

## Les Pratiques Valorisées en 8 étapes



L'étudiant se connecte à l'application via son ENT en cliquant sur «Plateforme Pratiques Valorisées»



L'étudiant fait son choix parmi la liste des cours encore disponibles



L'enseignant valide les inscriptions des étudiants présents à la 1ère séance



La scolarité récupère l'inscription de l'étudiant



L'enseignant renseigne l'évaluation de l'étudiant



Validation après jury (par la scolarité)



La scolarité de l'étudiant récupère les évaluations



La scolarité de l'étudiant intègre les évaluations dans APOGEE

[cap-numerique@u-picardie.fr](mailto:cap-numerique@u-picardie.fr)



DiSIP (Direction des Systèmes d'Information et du Pilotage) - Bât. CURJ - 5, rue du Moulin Neuf - 80000 Amiens  
Contact : La Cellule d'Accompagnement à l'usage du numérique pour la Pédagogie - [cap-numérique@u-picardie.fr](mailto:cap-numérique@u-picardie.fr)

